

<b>SOMMAIRE</b>	<b>CHRONIQUE</b>
<b>MULTILATERAL.....2</b>	<b>La crise ukrainienne et l'ordre nucléaire</b> <i>Par Bernard Sitt, Directeur, CESIM</i>
<b>Union européenne..3</b>	<b>CHRONIQUE</b>
<b>PAYS.....4</b>	<p>Le refroidissement des relations entre l'Ouest et la Russie face à la crise ukrainienne pourrait bien avoir des conséquences négatives pour l'ordre nucléaire international, à la fois pour l'Ukraine proprement dite et pour le régime de non-prolifération global.</p> <p>Il convient d'abord de ne pas oublier que l'Ukraine, Etat nation indépendant issu de la disparition de l'URSS en 1991, avait hérité d'un arsenal nucléaire stratégique (quelque 1300 à 1600 têtes suivant les sources) et tactique considérable, qui faisait d'elle, si l'on s'en tenait aux chiffres, la troisième puissance nucléaire mondiale. Mais en décembre 1994, en marge du Sommet de la CSCE à Budapest, elle avait fini par consentir, non sans réticence, à adhérer au Traité de non-prolifération en tant qu'Etat non doté d'armes nucléaires, en échange de l'octroi, par les cinq Etats dotés, de garanties positives et négatives de sécurité qui incluait entre autres le respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale. En juin 1996, la totalité de son arsenal nucléaire avait été rapatriée en Russie. C'est un élément d'histoire qu'aucun des acteurs de la présente crise n'ignore. Et rien n'interdit de penser que ce pays, en cas d'atteinte à ses intérêts vitaux, pourrait remettre en cause son engagement de désarmement nucléaire.</p> <p>Au-delà de ce risque, il est aussi à craindre que le régime de non-prolifération nucléaire ne soit fragilisé dans son ensemble. Au plan bilatéral, la poursuite de la réduction des arsenaux nucléaires russe et américain engagée dans le cadre du traité Nouveau START de 2010 pourrait être sérieusement compromise si, comme on peut le craindre, le temps n'est plus à la confiance et la transparence entre Moscou et Washington. Il faudra observer de près l'évolution du dialogue direct au cours des mois à venir. Au plan multilatéral, le TNP, dont la prochaine conférence d'examen se tiendra en 2015, pourrait être instrumentalisé par certains Etats au motif que la dénucléarisation est un processus fragile qui peut être remis en question si les conditions de sécurité régionale ou globale nécessaires ne sont plus garanties. Et dans un tel contexte, la maîtrise de la prolifération nucléaire peut-elle être assurée ? Et la norme de non-prolifération n'en sortira-t-elle pas affaiblie ?</p> <p>Il serait donc nécessaire, dans l'hypothèse optimiste d'un scénario de sortie de la crise présente sans dommage autre que la perte de la Crimée, que Kiev réaffirme dans une déclaration au plus haut niveau politique son adhésion au régime de non-prolifération nucléaire, idéalement en amont de la conférence TNP 2015. Mais l'Ukraine pourrait aussi vouloir afficher vis-à-vis de la Russie une posture dissuasive, et appuyer plus ou moins ouvertement son discours sur l'argument de sa puissance nucléaire passée. L'exercice sera difficile, si tant est que Kiev serait disposée à s'y prêter le moment venu, ce qui n'est pas acquis. (voir également page 4)</p>
<b>Nucléaire.....4</b>	<p><b>« Il serait nécessaire, dans l'hypothèse optimiste d'un scénario de sortie de la crise présente sans dommage autre que la perte de la Crimée, que Kiev réaffirme dans une déclaration au plus haut niveau politique son adhésion au régime de non-prolifération nucléaire, idéalement en amont de la conférence TNP 2015. »</b></p>
<b>Vecteurs.....5</b>	
<b>Chimique.....6</b>	
<b>Biologique.....6</b>	
<b>CRISES &amp; TRAFICS....7</b>	
<b>MISCELLANEEES.....7</b>	
<b>PUBLICATIONS.....8</b>	
<b>SEMINAIRES.....9</b>	
<b>Agenda.....9</b>	

## MULTILATERAL

### ***L'Initiative mondiale pour combattre le terrorisme nucléaire (GICNT) : structure et rôle***

Avec la tenue du troisième Sommet sur la sécurité nucléaire (NSS) des 24 et 25 mars 2014 à La Haye, la lutte contre le terrorisme nucléaire a été à nouveau projetée sur le devant de la scène internationale. Même si le processus NSS est actuellement le plus important en la matière, il existe d'autres initiatives telles que l'Initiative mondiale pour combattre le terrorisme nucléaire (GICNT) qui, elles aussi, ont leur importance.

La GICNT a été lancée en juillet 2006 dans le cadre du sommet du G8 à Saint-Petersbourg. Avec seulement 13 Etats participants lors de sa première séance plénière à Rabat (30 et 31 octobre 2006), la GICNT compte à ce jour 85 Etats partenaires et 4 organisations internationales (statut d'observateur) s'engageant à respecter une [déclaration de principes](#). Cette dernière comprend notamment des mesures visant à renforcer les contrôles et la protection des matières et substances nucléaires, améliorer la protection physique des installations nucléaires, ou encore promouvoir le partage d'informations relatives à la répression du terrorisme nucléaire. Afin de consolider la capacité des Etats partenaires à prévenir, détecter et répondre à la menace de terrorisme nucléaire, 3 groupes de travail (détection nucléaire, criminalistique nucléaire et réponse/mitigation) ont été mis sur pied. Ces derniers ont pour tâches non seulement de s'assurer que les activités de la GICNT soient coordonnées et complémentaires avec d'autres initiatives internationales, mais également d'identifier les priorités lors de la réunion plénière (bi-annuelle) et de proposer des recommandations aux Etats partenaires.

Lors de la 8e réunion plénière à Mexico (24 mai 2013), les Etats partenaires ont passé en revue les actions (ateliers de travail, exercices, conférences, etc.) qu'ils ont menés durant la période 2011-2013. Les groupes de travail ont également fourni un rapport complet sur leurs activités. L'avenir de l'initiative et sa stratégie post-2015 ont occupé la majeure partie des débats. Les participants ont mis l'accent sur la nécessité de promouvoir une approche régionale des activités de la GICNT. Le coordinateur des groupes de travail et les co-présidents (Etats-Unis et Russie) présenteront un rapport détaillé à ce sujet lors de la prochaine session qui se tiendra en 2015 en Finlande.

Depuis 2010, la plupart des objectifs de la GICNT ont été endossés dans le cadre du cycle des sommets mondiaux sur la sécurité nucléaire. Pourtant, des différences importantes existent entre les deux cadres. Avec un nombre d'adhésion plus important (85 contre 53), une structure politique et un mécanisme décisionnel et de mise en œuvre flexibles, la GICNT permet à chaque Etat partenaire de contribuer, avec ses moyens et ressources, à la lutte contre le terrorisme nucléaire. Avec d'autres initiatives telles que l'*Initiative de sécurité contre la prolifération* (PSI), elle représente donc un élément du dispositif mondial en cours de formation en offrant une plateforme de coordination et de coopération en matière de sécurité nucléaire.

### ***PrepCom TNP 2014 : point de situation à un an de la Conférence d'examen***

La prochaine session du Comité préparatoire (PrepCom) de la Conférence d'examen (RevCon) de 2015 du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) se tiendra au siège des Nations Unies à New York du 28 avril au 9 mai 2014. Elle sera présidée par l'Ambassadeur Roman-Morey (Pérou). Pour rappel, la RevCon consiste en un examen, par les Etats parties, de la mise en œuvre des dispositions du TNP. Un comité préparatoire se réunit à trois reprises précédant la RevCon afin d'en préparer son agenda et de faciliter la discussion entre les Etats en vue d'émettre des recommandations lors de cette dernière.

Le PrepCom d'avril 2013 (Genève) a révélé à nouveau des facteurs de division persistants. De nombreux Etats, principalement du mouvement des non-alignés, ont critiqué le manque d'avancées en matière de désarmement nucléaire (art.VI). La Conférence sur une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient, qui devait initialement se tenir en 2012, n'a toujours pas eu lieu malgré les efforts du facilitateur finlandais l'Ambassadeur Jaakko Laajava depuis 2011. Les récentes conférences d'Oslo (mars 2013) et de Nayarit (février 2014) sur les conséquences humanitaires de l'utilisation des armes nucléaires, nouvelle approche du désarmement prônée par certains, représentent un facteur de tension supplémentaire entre Etats dotés (EDAN) et non dotés (ENDAN) de l'arme nucléaire. Enfin, la situation dans la péninsule coréenne semble s'être à nouveau dégradée. En effet, officiellement en réponse à des exercices militaires conjoints des Etats-Unis et de la Corée du Sud, le régime de Pyongyang a procédé à des tirs de missiles balistiques de moyenne portée le 26 mars 2014 et a annoncé 4 jours plus tard qu'un nouvel essai nucléaire était en préparation un peu plus d'un an après l'essai du 12 février 2013.

*A contrario*, certains facteurs sont encourageants. Les EDAN ont adopté de nombreuses mesures de transparence à l'égard de leurs programmes nucléaires, étape essentielle dans l'instauration de la confiance avec les ENDAN. De plus, les progrès dans le dossier du nucléaire iranien constituent incontestablement le point positif de ces derniers mois. Deux accords importants ont été conclus depuis le dernier PrepCom : la déclaration conjointe sur un cadre de coopération avec l'AIEA (11 novembre 2013) et le plan d'action conjoint avec les P5 + 1 (24 novembre 2013) qui gèle, en échange d'une levée progressive des sanctions, le programme nucléaire iranien pour une période de 6 mois, temps estimé pour la conclusion d'un accord global final. Cette avancée a été saluée positivement par une grande majorité de la communauté internationale, même si la vigilance reste de mise. Alors que les négociations en vue d'un accord complet et final sont toujours en cours, cette relative détente dans le dossier iranien ne peut qu'avoir des répercussions positives sur les débats qui auront lieu ce printemps.

Le [prochain](#) Comité préparatoire sera le dernier avant la neuvième conférence d'examen du Traité, qui se tiendra à New York du 27 avril au 22 mai 2015.

## UNION EUROPEENNE

### Actualité des Centres d'excellence NRBC



Lancement du projet N°34 "Strengthening Capacities in CBRN Response and in Chemical and Medical Emergencies" au Moyen-Orient. Amman, Jordanie, 12 mars 2014

eux-mêmes de manière volontaire et indépendante via le renvoi d'un « Questionnaire d'évaluation des besoins » (le « *Needs Assessment Questionnaire* », NAQ) composé de trois-cent questions fermées réparties en huit rubriques distinctes (« législation et règlements », « autorités de gestion NRBC », etc.). Les questionnaires sont disponibles en ligne sur le portail privé des CoE, à destination du Point de contact national (« *National Focal Point* ») désigné par chaque Etat partenaire, à charge pour lui de conduire le processus d'évaluation. La Commission européenne offre son concours dans ce processus.

Après avoir été testé dans trois pays (Arménie, Liban, Moldavie) en 2013, le NAQ a donné lieu à des exercices pratiques au Myanmar et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine au mois de février 2014. D'autres exercices ont été menés en mars et en avril de cette année avec l'Irak, le Kenya, l'Ouganda et le Gabon afin d'améliorer l'instrument et de le rapprocher des besoins formulés par les Etats.

Longtemps perçus comme une réalité virtuelle par nombre d'observateurs, les CoE NRBC de l'UE sont désormais en place et l'activité des huit secrétariats régionaux existants donne lieu à une actualité que relaie une lettre d'information disponible sur le site internet de l'initiative. Ils illustrent de manière très concrète l'approche « bottom up » qui en fait l'originalité. En particulier, l'activité du secrétariat d'Amman pour la région moyen-orientale, qu'héberge le *Middle East Scientific Institute for Security* (MESIS), pourrait fournir l'ébauche d'un cadre de dialogue de sécurité qui fait cruellement défaut dans la région, ce qu'illustre notamment l'impasse persistante des discussions sur la faisabilité d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient.

[Site Internet des Centres d'excellence](#)

L'initiative des Centres d'excellence (CoE) NRBC de l'UE a été lancée en mai 2010 afin de répondre au déficit de capacités institutionnelles de nombreux pays en matière de gestion des risques NRBC. L'année 2013 a marqué le début d'une nouvelle phase opérationnelle de l'initiative, fondée sur le démarrage de vingt-quatre projets pilotés par les institutions partenaires de l'initiative. L'évaluation des risques, l'identification des matières sur site, la criminalistique nucléaire (« *nuclear forensics* »), la bio-sûreté et la bio-sécurité, ainsi que la sensibilisation des scientifiques aux risques NRBC figuraient parmi les principaux thèmes de travail initiés l'année dernière pour un budget annuel d'environ 100 millions d'euros.

Quarante projets ont à ce jour été lancés dans le monde, dont l'approche comporte l'originalité de se fonder sur un diagnostic préalable des besoins des Etats partenaires établi par

### La contribution de l'UE au Sommet sur la sécurité nucléaire de La Haye

Les Centres d'excellence NRBC de l'UE sont l'un des instruments européens de soutien et de promotion de la sécurité nucléaire à l'extérieur des frontières de l'Union. Ils ont été à ce titre mis en avant par la représentation de l'UE au quatrième sommet mondial sur la sécurité nucléaire qui s'est tenu à La Haye les 24 et 25 mars 2014 (voir *ONP* N°90). Dans le cadre du sommet, l'UE a par ailleurs insisté sur les points suivants :

- L'UE est aujourd'hui le principal contributeur au Fonds de sécurité nucléaire de l'AIEA, plus de 40 millions d'euros ayant été accordés au titre de l'assistance à plus de 100 pays.
- Les Etats membres et la Commission ont contribué pour plus de 5 milliards d'euros à la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies, de l'Initiative mondiale pour combattre le terrorisme nucléaire, et du partenariat mondial du G8.
- La sécurisation des sources radioactives et la sécurité de l'information sont des enjeux majeurs de la sécurité nucléaire sur lesquels les efforts des Etats participants au cycle des sommets mondiaux doivent désormais se concentrer.
- Les efforts en matière de sûreté alimentent les efforts en matière de sécurité. L'UE a investi 520 millions d'euros de 2007 à 2013 dans les pays partenaires à travers l'instrument de coopération en matière de sûreté nucléaire.
- Le développement des instruments de sécurité nucléaire dans le monde ne peut se faire sans le développement concomitant d'une culture de la sécurité nucléaire au sein des personnels qui en sont en charge.

[Déclaration du président de la Commission européenne](#)  
[Déclaration du président du Conseil européen](#)

### Soutien de l'UE à la destruction des armes chimiques en Syrie

Le 17 février 2014, l'UE a annoncé la fourniture, dans le cadre de l'instrument de stabilité, d'une contribution de 12,5 millions d'euros au fonds créé par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), afin de participer à la destruction des stocks d'armes chimiques syriens (voir article page 6).

En plus de cette aide, l'UE a fourni un soutien technique et logistique pour un montant total de 4,5 millions d'euros. L'UE a, de plus, fourni depuis 2004 à l'OIAC une enveloppe d'aide globale de 9,4 millions d'euros, ce qui porte la contribution totale de l'UE à l'OIAC à près de 26 millions d'euros à ce jour.

Au total, la Commission européenne et les Etats membres ont mobilisé 2,6 milliards d'euros d'aide humanitaire et d'aide au développement pour faire face à la crise syrienne, ce qui fait de l'UE le premier donateur mondial.

## ENJEUX PAYS : NUCLEAIRE

### **Crise ukrainienne : quelles répercussions sur le régime mondial de non-prolifération ?**

L'annexion de la Crimée par la Russie à la fin du mois de mars 2014 et l'exacerbation des tensions entre Kiev et Moscou depuis lors s'agissant de l'avenir de l'est du territoire ukrainien affectent d'ores et déjà et pourraient affecter durablement le régime de non-prolifération nucléaire mondial à plusieurs titres bien qu'à des degrés divers : la valeur des armes nucléaires dans le concept de sécurité de l'Alliance atlantique, le processus de désarmement nucléaire et la norme de non-prolifération, le fonctionnement d'un certain nombre d'outils de coopération interétatique initiés au sortir de la Guerre froide et mis en œuvre depuis, notamment en Europe de l'Est.



*Manifestation pro-russe en Ukraine, 2014*

Cité par *Global Security Newswire* le 15 avril 2014, le chef du bureau polonais de la sécurité nationale Stanislaw Koziej a publiquement estimé au début du mois d'avril : « *nuclear deterrence is a very important factor that NATO has at its disposal, and it's becoming increasingly important* ». Ce jugement a été relayé par nombre d'anciens responsables et par des officiels en activité dans plusieurs pays de l'OTAN récemment. Au-delà de l'effet d'annonce de telles déclarations, alors que la question du retrait des quelques 200 armes non stratégiques américaines en Europe était en débat à l'intérieur de certains pays de l'Alliance depuis plusieurs années, cette question devrait pour le moins être reléguée au second plan pour un temps indéterminé. C'est bien la valeur des armes nucléaires dans le concept de sécurité de l'Alliance atlantique mais également, de manière générale bien qu'indirecte, dans les doctrines de sécurité des Etats dotés qui est aujourd'hui réévaluée par la crise ukrainienne. Il y a deux manières d'apprécier cette réalité au regard du régime mondial de non-prolifération nucléaire : ce peut être considéré comme un facteur de fragilisation dans la mesure où le processus de désarmement en cours en Europe est sans doute durablement enrayé (désarmement stratégique bilatéral post-START, prise en compte des armes non stratégiques sur le territoire européen). Ce peut être considéré comme une confirmation de l'idée selon laquelle les garanties effectives de sécurité entre Etats sont bien des instruments de non-prolifération. L'issue de la crise en Ukraine sera naturellement déterminante pour étayer cette confirmation.

De ce point de vue, l'annexion de la Crimée, qui est une violation de la Charte des Nations Unies, est également une violation du mémorandum de Budapest du 5 décembre 1994. A ce titre, l'Ukraine avait accepté d'adhérer au TNP comme Etat non doté de l'arme nucléaire en échange de garanties pour sa sécurité de la part de la Russie, des Etats-Unis et du Royaume-Uni, puis de la Chine et de la France. Ces garanties sont au nombre de six : le respect de l'indépendance et de la souveraineté du pays et l'inviolabilité de ses frontières, l'interdiction de toute menace ou usage de la force, l'interdiction d'utiliser la pression économique en vue d'influencer la politique interne, le droit de demander l'aval du Conseil de sécurité des Nations Unies si des armes nucléaires sont utilisées contre le pays, l'interdiction d'utiliser des armes nucléaires contre le pays, le droit de consulter les autres parties prenantes si ces engagements ne sont pas respectés. C'est bien la valeur et la crédibilité des assurances négatives de sécurité qui sont aujourd'hui au cœur de la crise ukrainienne. L'autorité du régime mondial de non-prolifération en dépend, ce dont a publiquement prévenu le Secrétaire général des Nations Unies le 24 mars dernier lors du Sommet sur la sécurité nucléaire de La Haye : « *the implications are profound, both for regional security and the integrity of the nuclear nonproliferation regime.* »

Par ailleurs, la crise en Ukraine a indirectement relancé les inquiétudes américaines s'agissant du respect par la Russie de ses obligations au titre du Traité sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI) de 1987. Dans une résolution introduite dans les mêmes termes dans les deux chambres le 25 mars dernier, six sénateurs et trois représentants républicains ont demandé au président Obama d'exiger de la Russie qu'elle élimine « de manière complète et vérifiable » les missiles de croisière que Moscou aurait testés au mois de janvier dernier selon Washington. Les textes du Sénat et de la Chambre demandent également au Président américain de ne pas s'engager dans de nouvelles négociations de maîtrise des armements avec la Russie et de reconsidérer le respect par les Etats-Unis du Traité FNI si la Russie est toujours suspectée dans un an de violer ses obligations. Quelle que soit l'issue de cette initiative, il est évident que l'annexion de la Crimée suspend *de facto* le processus de désarmement bilatéral des deux principales puissances nucléaires, qui représente l'effort principal de désarmement au titre de l'article VI du TNP. L'on peut en attendre un regain de tensions dans le cycle d'examen du Traité entre Etats dotés et Etats non dotés de l'arme nucléaire, mais aussi à l'intérieur même du P5 (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie), même si officiellement, la dernière réunion du P5 qui s'est tenue à Pékin les 14 et 15 avril derniers n'en a pas été affectée. La troisième session du comité préparatoire de la 9e conférence d'examen du TNP, qui se tient à New York à partir du 28 avril, permettra de mesurer l'ampleur des dégâts diplomatiques causés par l'agressivité russe en Ukraine.

Enfin, la coopération avec la Russie dans le cadre de plusieurs programmes internationaux de non-prolifération risque de marquer le pas. La suspension de la participation russe au G8 pose ainsi la question de la viabilité du Partenariat mondial contre la prolifération des ADM. De son côté, la *National Nuclear Security Administration* du département américain de l'énergie (DoE) a annoncé un examen interne des programmes d'assistance à la Russie, alors que les premières demandes budgétaires du DoE pour l'année fiscale 2015 indiquaient avant même le déclenchement de la crise une baisse significative des budgets alloués aux programmes de non-prolifération.

## ENJEUX PAYS : VECTEURS

### *Les multiples questions posées par le SS-26*

La crise ukrainienne ramène sur le devant de la scène une problématique négligée depuis ces vingt dernières années : la menace balistique que les forces russes font peser sur le dispositif militaire de l'OTAN. Si on laisse de côté la question des ICBM, qui ne devraient être employés qu'en cas de conflit nucléaire majeur, la principale arme dont dispose actuellement la Russie est le SS-26, dont l'emploi serait probablement combiné à celui de missiles de croisière (le SS-21, de très courte portée, n'est pas pris en considération ici). Or, du fait de ses caractéristiques techniques connues ou supposées, le SS-26 représente non seulement un défi opérationnel important mais pose également un certain nombre de questions en termes de respect des traités et de prolifération.

Le SS-26 est un dérivé direct du SS-23, missile de courte portée mono-étage conçu dans les années 1970 pour remplacer les Scud vieillissants. Ce dernier a été inclus dans le Traité sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI) en dépit d'une portée réputée inférieure à la limite du traité (la portée reste mal définie, entre 400 et 500 km selon les sources). Son élimination était jugée abusive par les responsables militaires soviétiques.

Le développement du SS-26 est attribué à la volonté du constructeur KB Machinostroyenia touché de plein fouet par l'effondrement des commandes militaires après 1991, de maintenir une offre commerciale, d'abord civile (lanceur Sphère) puis militaire. Le développement et l'acquisition du SS-26 répond également à une demande opérationnelle précise, visant à donner aux unités combattantes une capacité de frappe en profondeur, notamment contre les centres de commandement, les systèmes antiaériens ou les systèmes de frappe en profondeur adverses. Le SS-26 est donc défini comme un système très mobile, aérotransportable, mais également très précis, puisqu'initialement requis pour des frappes conventionnelles.



*SS-26 en exposition statique Crédit photo : Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0 Unported*

Au-delà de ces définitions générales, les caractéristiques réelles du missile sont mal connues. Données pour 480 kg de charge d'emport pour 280 km de portée pour la version export (SS-26E), la version acquise par l'armée russe (SS-26M) aurait, à charge utile identique, une portée de 400 km. Dans les faits, la capacité d'emport et la portée exacte de la version M restent mal connues, laissant envisager à certains une portée supérieure aux 500 km si le missile était associé à une charge plus légère, notamment une tête nucléaire. Parallèlement, la précision de l'arme fait l'objet de spéculations réelles. La tête manoeuvrante est associée à un système de guidage terminal

radar, qui lui donnerait une ECP de 5 à 10 mètres. Toutefois, utilisé contre des infrastructures fixes avec des charges unitaires lors du conflit géorgien, le SS-26 aurait donné des résultats peu spectaculaires, laissant supposer qu'une telle précision ne pourrait être atteinte que sur les versions plus récentes.

Depuis 2008, le SS-26 est présenté par la Russie comme un élément de réponse au déploiement de systèmes antimissiles américains en Europe. La Russie a menacé de le déployer dans l'enclave de Kaliningrad, la presse allemande affirmant même début 2014 que ce déploiement avait eu lieu. Si tel devait être le cas, le système exercerait une menace non négligeable contre le complexe antimissile devant être déployé en Pologne en 2018 mais serait également susceptible d'imposer de fortes contraintes sur les déploiements terrestres de l'OTAN dans la zone si une crise majeure avec la Russie devait se produire. Compte tenu des caractéristiques de l'arme – notamment de la tête manoeuvrante – comme de sa capacité à procéder à des tirs en salve intensifs (une brigade comporte douze véhicules lanceurs équipés chacun de deux missiles), la possibilité d'interception reste encore théorique. D'autre part, son élimination par frappes offensives représenterait, compte tenu de la qualité croissante des systèmes antiaériens russes, un défi majeur. Indépendamment de toute spéculation sur une éventuelle capacité nucléaire, le SS-26 représente donc un élément dissuasif non négligeable dans le dispositif russe.

La dégradation constante des relations entre les Occidentaux et la Russie soulève également la question de la prolifération du système. Le SS-26 E, de portée de 280 km et d'une capacité d'emport de 480 kg, a été spécifiquement bridé pour ne pas dépasser les limites formelles du MTCR, qui engage politiquement les Etats à une forte présomption de refus d'exportations de vecteurs de plus de 300 km de portée et 500 kg de charge utile (catégorie I). Dans les faits cependant, on ne peut pas exclure que les technologies du SS-26E permettent à un acquéreur de dépasser ces limites, sauf à ce que les éléments du SS-26E qui pourraient être utilisables pour des vecteurs de plus de 500 kg de charge et 300 km de portée ne puissent être « isolés, supprimés ou reproduits ». Même dans ce cas, il est très probable que l'exportation de la version E générerait un intense débat au sein du MTCR, ce qui est susceptible d'imposer un coût politique non négligeable pour la Russie. D'ailleurs, si cette dernière a été tentée de commercialiser le SS-26 vers la Syrie, elle n'a pas franchi cette limite pour l'instant. Il est cependant à craindre que la volonté exacerbée du président Poutine de retrouver une sphère d'influence forte puisse conduire à une remise en cause de cette politique de retenue, notamment vers les alliés proches ou des clients très spécifiques. Si la Biélorussie représente un candidat naturel, la demande pour les systèmes de frappe en profondeur est particulièrement forte, notamment dans le Golfe et en Asie. Il y a là un enjeu réel à long terme.

## ENJEUX PAYS : BIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

### Allégations sur un programme d'armes chimiques au Myanmar



Couverture du numéro de Unity Weekly

Les spéculations concernant un éventuel programme d'armes chimiques au Myanmar ont été relancées par l'arrestation de plusieurs journalistes pour « révélation de secrets d'Etat ». Leur article, publié dans l'édition du 25 janvier 2014 du journal birman *Unity Weekly*, portait sur l'existence d'une usine d'armes chimiques qui aurait été construite en 2009 à Pauk (ville de la région de Magway, au centre du pays) et dans laquelle des techniciens chinois auraient travaillé.

Depuis les années 1980, un certain nombre de cas d'allégations d'emploi d'armes chimiques ont été portées contre la junte militaire au pouvoir jusqu'en 2011. Le régime a été accusé de procéder à des attaques chimiques contre des rebelles, en particulier des minorités ethniques Karens et plus récemment Kokang. Alors que les élections de 2010 ont conduit à l'instauration d'un gouvernement civil, de nouvelles accusations ont été portées contre l'armée birmane, engagée dans des combats contre des rebelles de la minorité ethnique Kachin. Celles-ci ont été réfutées par les autorités. Aucune des allégations d'emploi n'a cependant pu être confirmée.

Les quelques déclarations officielles à propos de l'existence d'un programme chimique clandestin remontent aux années 1980 et au début des années 1990, notamment de la part de représentants de la CIA lors d'audiences au Congrès américain en 1988 et 1991. Un rapport de la *Defense Intelligence Agency* américaine précise néanmoins en 1993 que le Myanmar ne développerait plus d'armes chimiques. Malgré des mentions plus récentes de suspicions concernant la possession et l'usage d'armes chimiques, les éléments diffusés en sources ouvertes ne permettent pas d'accréditer l'existence d'un programme ou de stocks d'armes, bien que l'absence d'information ne permette pas non plus d'exclure cette possibilité. Dans ce contexte, les coopérations militaires avec la Corée du Nord peuvent par ailleurs contribuer à alimenter les préoccupations en matière de prolifération d'armes de destruction massive au Myanmar.

Pour l'heure, l'OIAC n'a pas de mandat permettant de vérifier que l'usine citée par les journalistes arrêtés n'est pas impliquée dans un programme d'armement chimique. En effet, le Myanmar, qui a signé la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC) dès le 14 janvier 1993, ne l'a pas ratifiée. Le pays, qui n'a par ailleurs pas signé le Protocole de Genève de 1925, a cependant participé aux négociations de la Conférence du désarmement ayant permis l'adoption de la CIAC, ainsi qu'aux réunions de la Commission préparatoire instaurée en 1993 et ayant précédé l'établissement de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) en 1997. Un dialogue régulier avec le Secrétariat technique de l'OIAC est néanmoins établi. En 2013, le Myanmar a ainsi reçu à sa demande une visite d'assistance technique axée sur la mise en œuvre nationale et participé à la dernière Conférence d'examen de la Convention en tant qu'Etat signataire. En décembre 2013, quelques semaines avant la parution de l'article de *Unity Weekly*, le Directeur général de l'OIAC, Ahmet Üzümcü, a annoncé que le Myanmar, comme l'Angola et le Soudan du Sud, était sur le point de rejoindre la CIAC. Le Myanmar serait alors soumis au régime de déclaration et de vérification de la Convention.

### Destruction des armes chimiques en Syrie : état d'avancement

Depuis le début des opérations de destruction, 13 chargements de matières liées aux armes chimiques ont été expédiés hors de Syrie. D'après les chiffres transmis par le Directeur général de l'OIAC au Conseil de sécurité des Nations Unies, 53,6 % des matières avaient été évacuées ou détruites au 22 mars 2014, incluant environ 35 % de matières chimiques hautement prioritaires, plus de 80 % d'autres matières chimiques, ainsi que 93 % d'isopropanol, l'un des précurseurs du sarin. L'intégralité du stock déclaré d'ypérite a pu être enlevée.

Ces opérations ont été effectuées sous le contrôle des experts de la Mission conjointe entre l'OIAC et les Nations Unies, dans le respect des procédures définies. Ceux-ci ont notamment procédé à la vérification de l'enlèvement effectif de toutes les matières liées aux armes chimiques, directement sur place ou à distance par le biais de caméra de vidéosurveillance, en fonction des conditions de sécurité. Les Etats-Unis doivent ensuite procéder à la destruction en mer des agents chimiques les plus dangereux, tandis que le Royaume-Uni a accepté de détruire les précurseurs d'agents neurotoxiques et l'Allemagne les résidus de la neutralisation de l'ypérite. De plus, deux sociétés, Ekokem OY AB (Finlande) et Veolia Environmental Services Technical Solutions (Etats-Unis, filiale de la société française Veolia), sélectionnées suite à un appel d'offres, procéderont à la destruction d'une partie des produits chimiques dits de priorité 2 et, pour la société finlandaise, des résidus.

A ce stade, la Syrie n'a cependant pas été en mesure de respecter toutes les échéances et a dû soumettre un plan détaillé révisé pour la destruction. Bien que l'échéance du 30 juin reste officiellement l'objectif à atteindre, l'hypothèse d'un dépassement du délai imparti se précise.

La question de l'incidence des tensions suscitées par l'intervention russe en Crimée peut par ailleurs être posée. La planification de la mission d'escorte navale conjointe entre l'OTAN et la Russie, destinée à assurer la protection du cargo militaire américain Cape Ray équipé pour la destruction des armes chimiques syriennes les plus dangereuses, a ainsi été suspendue. Néanmoins, la coopération américano-russe devrait se poursuivre en ce qui concerne la destruction de l'arsenal chimique syrien, d'après les déclarations du chef de la diplomatie américaine, John Kerry, en marge du Sommet sur la sécurité nucléaire de La Haye (24-25 mars 2014).

## CRISES & TRAFICS, MISCELLANÉES

### *Iran et le P5+1 : les négociations progressent*

L'accord intérimaire du 24 novembre 2013 est officiellement entré en vigueur le 20 janvier 2014 suite à l'application par les différentes parties prenantes de ses principales mesures. Du côté iranien, l'AIEA a ainsi confirmé dans son rapport du 21 février 2014 que Téhéran avait entrepris plusieurs initiatives attendues. De manière concrète, l'AIEA, par la voix de son Directeur général Yukiya Amano, a ainsi attesté que l'Iran a commencé à neutraliser son stock d'hexafluorure d'uranium enrichi à 20%, en diluant une partie à moins de 5% et en continuant à transformer le reste en oxyde. L'enrichissement au-delà de 5% a bien été suspendu. Par ailleurs, l'Iran n'a pas développé de nouvelle capacité de production à Natanz ni à Fordo et a effectivement suspendu le chantier d'Arak. Aucune nouveau site d'enrichissement n'a vu le jour, et l'Iran ne s'est pas doté d'installations capables de retraitement. De plus, les sites de Natanz et de Fordo font l'objet de surveillance renforcée et l'AIEA a confirmé avoir accès à la mine d'uranium de Gachin et à des ateliers d'assemblages, des sites de stockage et des usines de production de rotors de centrifugeuses. Le 17 avril 2014, l'AIEA a de nouveau confirmé le respect de l'accord intérimaire par l'Iran.

Dans le même temps, et parallèlement à l'accord intérimaire, le processus de coopération entre l'Iran et l'AIEA progresse avec la mise en place à ce jour des six mesures initiales prévues. Des rencontres techniques ont permis de valider le calendrier de mise en œuvre des sept mesures suivantes. Ce cadre de coopération a également permis à l'AIEA de réaliser plusieurs visites des installations visées.

Côté occidental, l'Union Européenne a voté le 20 janvier dernier la suspension d'une série de sanctions incluant des secteurs tels que la pétrochimie, les métaux précieux et certains services financiers. Par ailleurs, la restitution de 4,2 milliards de dollars d'avoirs gelés devrait s'échelonner d'ici le mois de juin, même s'ils restent à ce jour bloqués en vertu des sanctions américaines. À ce jour, ni les Etats-Unis ni l'Europe n'ont adopté de nouvelles sanctions à l'égard de Téhéran, et ce malgré une pression des législateurs américains qui ont introduit un texte renforçant le régime de sanctions existant en décembre 2013 sous l'impulsion des sénateurs Menendez et Kirk et font pression sur la Maison-Blanche pour refuser à l'Iran un droit à l'enrichissement.



*Catherine Ashton et Mohammed Javad Zarif à Vienne en février 2014*

Pendant ce temps, les discussions se poursuivent à Vienne entre le P5+1 et l'Iran pour aboutir à un accord définitif. En février les représentants des E3+3 et de l'Iran se sont accordés sur le calendrier des négociations et les principaux sujets devant être abordés, permettant de lancer concrètement le processus de négociations.

Lors de la visite de la Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité Catherine Ashton à Téhéran en mars 2014, le ministre des Affaires Etrangères iranien Mohammed Javad Zarif a estimé qu'un accord pourrait être conclu « d'ici 4 ou 5 mois ». Du 17 au 19 mars, une nouvelle rencontre s'est tenue à Vienne et a permis d'évoquer la question du réacteur d'Arak, de l'enrichissement et des sanctions. Une session de discussions entre experts techniques a eu lieu du 3 au 5 avril et la dernière rencontre au niveau politique s'est achevée le 9 avril.

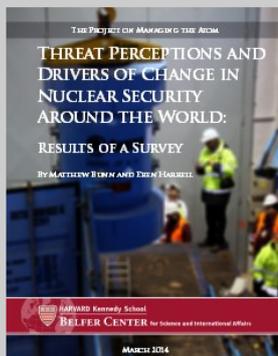
À ce stade, les négociations se cristallisent autour de plusieurs points sensibles, et en particulier la question de l'enrichissement de l'uranium, dont le principe semble accepté par tous les négociateurs mais dont les modalités concrètes font débat : combien de centrifugeuses pourront rester ouvertes? De quel type? Quelle quantité et quelle qualité d'uranium pourra être enrichi en Iran? Les limitations seront-elles temporaires ou définitives?

Des détails forment également des points de contention lors des négociations techniques et politiques et notamment le devenir de l'usine d'enrichissement de Fordo, construite à l'intérieur d'une montagne ainsi que celui du réacteur à eau lourde d'Arak. Ce réacteur préoccupe en effet les E3+3 en raison de ses capacités plutonigènes, mais Mohammed Javad Zarif a affirmé en visite à Tokyo le 5 mars 2014 que sa construction serait finalisée et qu'il resterait ouvert, quitte à envisager des modifications dans son fonctionnement, proposition réitérée lors de la dernière session de négociation par Ali Akbar Salehi, le directeur de l'organisation de l'énergie atomique d'Iran. La question du site de Parchin, une base militaire que l'AIEA soupçonne d'être le site d'expériences hydrodynamiques et de tests d'explosifs conventionnels applicables au nucléaire et dont Téhéran refuse toujours l'accès, est également une question sensible.

La durée de l'accord doit également être définie, le P5 préférerait une durée d'une vingtaine d'années, mais l'Iran serait en faveur d'une durée plus courte, autour de 5 ans. Au regard de ces différents points de désaccord, le chemin reste donc long pour aboutir à la signature d'un accord définitif, et entre le pessimisme de l'Ayatollah Khamenei qui estime que les discussions « ne mèneront nulle part » et l'optimisme modéré du Président Obama, qui pense qu'elles ont « 50% de chance » d'aboutir, Catherine Ashton reste prudente et affirme qu'il n'existe aujourd'hui aucune « garantie de succès ». Alors que les négociations se densifient avant d'entrer dans leur phase finale d'ici l'expiration de l'accord intérimaire le 20 juillet prochain, les dernières rencontres ont été qualifiées par les représentants américains de « professionnelles et utiles ».

## RECHERCHE : PUBLICATIONS ET RESSOURCES WEB

**Bunn, Matthew and Harrell, Eben. *Threat Perceptions and Drivers of Change in Nuclear Security Around the World: Results of a Survey*. Cambridge, Mass.: Rapport du Belfer Center for Science and International Affairs, Kennedy School of Government, Harvard University, Mars 2014**



Matthew Bunn est professeur à John F. Kennedy School of Government, Harvard University. Eben Harrell est chercheur associé pour le Project on Managing the Atom du Belfer Center for Science and International Affairs.

Cette étude, conduite auprès de 26 pays détenteurs de matières nucléaires sensibles, a pour objectif de déterminer d'éventuels changements dans la manière dont les pays étudiés ont appréhendé la sécurité nucléaire sur les 15 dernières années, les raisons qui ont pu conduire à ces changements et en particulier leur analyse des menaces à intégrer pour la définition des systèmes de sécurité. 21 experts nationaux, appartenant pour la plupart à des agences de sécurité nucléaire ou exerçant des fonctions de responsables de sites gérant de l'uranium hautement enrichi ont accepté de répondre au questionnaire principalement qualitatif de l'équipe de recherche, dont deux experts pour les Etats-Unis et trois experts pour la Russie.

Au terme de l'étude, les chercheurs concluent que des avancées substantielles ont été réalisées, notamment suite à l'électrochoc du 11 septembre 2001, mais que des progrès restent à faire. En particulier, les Etats ont encore trop tendance à réagir aux incidents au lieu de les prévenir *via* des contrôles réguliers des systèmes de sécurité (par des équipes nationales et internationales) et des tests de résistance. Parallèlement à l'*Illicit Traffic Database* de l'AIEA, un outil de recensement de l'ensemble des incidents dénotant des faiblesses des systèmes de sécurité pourrait, selon les experts, être partagé entre les membres de l'AIEA pour permettre une meilleure prise de conscience de l'ensemble des risques qui pèsent sur les installations sensibles et leur degré de crédibilité. En effet, les Etats apprécient différemment les menaces et malgré la mise en place par presque tous les répondants de systèmes d'analyse des menaces de référence (de type *Design Basis Threat*), les autorités nationales, selon leur expérience du terrorisme sur leur sol, jugent plus ou moins crédibles certains types d'attaques (notamment sabotage et vol).

Au niveau des changements intervenus depuis 15 ans, en plus de la formalisation des menaces de référence, les experts citent principalement le nombre, la formation et l'équipement des gardiens et agents de sécurité travaillant sur les installations sensibles. De plus, près de la moitié des Etats interrogés ont réduit le nombre d'installations stockant de l'uranium enrichi, des armes nucléaires ou du plutonium séparé. Enfin, plus de la moitié des Etats interrogés ont participé à des programmes de coopération menés par l'AIEA ou par d'autres Etats, programmes qui ont été jugés plutôt efficaces. Par ailleurs, alors que la survenue d'incidents majeurs est dans la plupart des cas à l'origine du renforcement de la sécurité, le principal frein au changement reste le coût des réformes à mettre en place.

Pour les chercheurs, ce travail de terrain, bien que présentant des biais méthodologiques dûs au nombre restreint d'experts nationaux interrogés et au caractère subjectif de certaines de leurs analyses, démontre des efforts réalisés en faveur de la sécurité nucléaire et une certaine harmonisation de l'évaluation des risques et des pratiques. Pour autant, ils recommandent de poursuivre cette tendance en renforçant les coopérations, favorisant les tests de performance en condition réelle, réduisant le nombre d'installations sensibles, et, dans le cadre du *Nuclear Security Summit*, de construire une base partagée par tous les Etats possédant des matières sensibles regroupant des mesures et des pratiques faisant consensus en termes de sécurité.

**Jana Robinson and Michael Romancov, « The European Union and Space: opportunities and risks », *Non-Proliferation Papers*, n°37, Janvier 2014**

Jana Robinson et Michael Romancov sont respectivement doctorant et maître de conférences à l'Université Charles, à Prague

Cet article tiré des *Non-Proliferation Papers* du Consortium de l'Union européenne sur la non-prolifération évoque les opportunités et défis se présentant à l'Union européenne en matière d'accès à l'espace. Notant l'importance de règles multilatérales pour garantir un environnement spatial sûr, stable et durable, les auteurs évoquent les responsabilités de l'UE pour assurer ces objectifs. En effet, depuis 2007, l'Union s'est dotée d'une politique spatiale qui lui a entre autres permis de développer les capacités de recherche de l'Agence Spatiale Européenne et de poursuivre ses activités d'exploration et de développement technologique.

En 2013, la Commission a présenté ses objectifs en matière de politique spatiale et de son côté, la Haute Représentante de l'Union pour les Affaires Etrangères a délimité le périmètre « sécurité et politique étrangère » de cette politique. Pour l'UE, il s'agit en particulier d'éviter toute dépendance aux systèmes GPS américains grâce au développement de Galiléo, de promouvoir l'utilisation de satellites de reconnaissance et de surveillance en capitalisant sur les capacités des Etats membres et de renforcer la sécurité spatiale au niveau multilatéral en soutenant l'initiative du Service Européen pour l'Action Extérieure, lancée en 2007, en faveur d'un code de conduite international pour les activités menées dans l'espace extra-atmosphérique.

Pour les auteurs, l'UE a les moyens de préserver son rôle majeur parmi les puissances spatiales, que ce soit au niveau technologique, économique ou réglementaire. Cela passe néanmoins par le prolongement des investissements en cours en termes budgétaires et par un engagement soutenu en faveur d'une gouvernance internationale efficace.

## RECHERCHE : CONFÉRENCES & SEMINAIRES

### Negotiating with Iran: Prospects and Problems



Le 10 mars 2014, Gary Samore, Directeur de recherches au Centre Belfer de l'Université Harvard et ancien coordinateur à la Maison Blanche en charge de la maîtrise des armements et des armes de destruction massive, était l'invité de *l'International Institute for Strategic Studies (IISS)* à Londres. Lors de cette [intervention](#), il a évoqué l'accord intérimaire signé le 24 novembre 2013 entre l'Iran et le P5+1 et a fait part de ses espoirs et de ses doutes concernant la conclusion d'un accord global.

Gary Samore a débuté sa présentation en rappelant qu'à ce jour, les différentes parties prenantes respectent les principaux points de l'accord intérimaire, comme l'a notamment confirmé l'AIEA lors de son dernier rapport. Par ailleurs, l'allègement des sanctions prévu par les Etats-Unis et l'Union Européenne n'a pas conduit à l'érosion, redoutée par certains, du régime de sanctions multilatérales, tout en permettant à l'Iran d'accroître sensiblement ses exportations de pétrole et de récupérer une partie de ses actifs gelés. À ses yeux, les réunions se déroulent comme prévu au niveau politique et technique et ont permis de s'accorder sur un agenda pour les négociations à venir.

Malgré cela, Gary Samore a estimé que de nombreux points opposent encore les négociateurs et ce en dépit d'avancées sur quelques pistes de compromis, comme la possibilité de modifier les plans du réacteur à eau lourde en construction à Arak pour limiter sa production de plutonium ou encore de mettre en place des limitations temporaires sur l'enrichissement de l'uranium. Ces concessions risquent d'être insuffisantes pour les Etats-Unis, qui souhaiteront, selon lui, obtenir la garantie que la construction d'une bombe atomique par Téhéran prendrait au minimum un an, afin d'avoir le temps de réagir en conséquence. En accord avec les autres membres du P5+1, ils risquent donc d'insister sur une réduction du nombre et de la capacité de production des centrifugeuses sur les vingt prochaines années ainsi que sur des mesures de vérification et de contrôle des installations renforcées, points qui devraient faire débat du côté iranien.

Politiquement, les négociations sont, pour Gary Samore, compliquées par les pressions internes fortes exercées sur les présidents Obama et Rouhani, et par les tensions au sein du P5+1 provoquées par l'annexion de la Crimée par la Russie et les réactions occidentales. Au regard de ces éléments, Gary Samore reste donc sceptique sur la capacité des négociateurs à formaliser un accord d'ici le mois de juillet 2014, même s'il pense que des mesures seront prises pour reconduire l'accord intérimaire de novembre.

Interrogé par un panel composé d'experts et de journalistes internationaux, il a confirmé que la pression du Congrès sur l'administration Obama, dès 2015, rendrait plausible l'hypothèse de nouvelles sanctions, et que malgré la volonté du gouvernement Rouhani d'accélérer les négociations et d'obtenir des résultats tangibles, la signature d'un accord partiel et provisoire semblait le seul espoir fondé d'ici à la fin de l'année. La séance de questions/réponses a également permis d'évoquer les positions particulières de la Russie et d'Israël sur ce dossier.

### PONI Capstone Conference

La dernière conférence de la série 2013-2014 du *Program on Nuclear Issues* du CSIS s'est tenue le 25 mars 2013, sur l'Ofutt AirForce Base, dans le Nebraska. Comme chaque année, cette conférence a permis de présenter les meilleurs papiers de l'année autour de cinq panels consacrés à la dissuasion, la non-prolifération et la sécurité nucléaires, la modernisation et l'entretien du complexe nucléaire, les dynamiques nucléaires régionales et les prochaines étapes pour la maîtrise des armements. La journée de travail a été ouverte par le Lieutenant-Général James Kowalski, commandant adjoint de *l'United States Strategic Command (USSTRATCOM)*.

## AGENDA

### CONFÉRENCES

12-13/05/2014 : [Global Energy Security Conference - The Way Forward](#), Global Diplomatic Forum, Londres

20-21/05/2014 : [C5's 8th Advanced Forum on Export Controls](#), Bruxelles

29/05/2014 : [UK PONI Annual Conference](#), RUSI, Whitehall, Londres

### EVENEMENTS

28/04-09/05/2014 : [3ème comité préparatoire](#) de la 9e Conférence d'examen du Traité sur la Non-Prolifération des armes nucléaires (TNP), New York

12/05-27/06/2014 : 2e partie de la session 2014 de la Conférence du désarmement, Palais des Nations, Genève

05/2014 : [Réunion du Groupe des experts opérationnels de la PSI](#), Newport, Rhode Island

**Retrouvez tous les bulletins de l'Observatoire de la Non-Prolifération sur le site Internet du CESIM : [www.cesim.fr](http://www.cesim.fr)**

### OBSERVATOIRE de la NON-PROLIFÉRATION

Bernard Sitt, directeur; Benjamin Hautecouverture, Chargé de recherche (rédacteur en chef); Stéphane Delory, Chercheur associé (rédaction); Emmanuelle Maitre, Chargée de recherche (rédaction—diffusion); Elisande Nexon, Chargée de recherche à la FR5 (rédaction); Sylvain Fanielle, Chercheur associé (rédaction).

Contact : [benjamin.hautecouverture@cesim.fr](mailto:benjamin.hautecouverture@cesim.fr)